



**Rapport
de durabilité
2023**

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) se sont référés aux lignes directrices et normes du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'au référentiel de reporting sur le développement durable établi par le canton de Genève pour les institutions publiques autonomes afin de construire le périmètre de ce rapport de durabilité.

Les données figurant dans ce rapport concernent l'année 2023, sauf indication contraire. Le rapport d'avancement du plan d'actions de durabilité 2025, l'index de durabilité et les tableaux d'indicateurs figurent en annexes.

Contact : durabilite@hug.ch

www.hug.ch/durabilite

Sommaire

Introduction	4
Gouvernance, stratégie et reconnaissance	5
Climat et santé	6
Diversité, égalité et inclusion	10
Consommation et production durables	12
Information, sensibilisation et engagement	14
Annexes	
Annexe 1 – Stratégie de durabilité – Reporting 2023 du plan d’actions 2025	16
Annexe 2 – Index de durabilité	28
Annexe 3 – Indicateurs de durabilité	39



Introduction

En tant que premier prestataire de soins et plus grand employeur du canton de Genève, les HUG sont investis d'une importante responsabilité sociale et environnementale. Conscient de cet impact, l'hôpital a intégré la durabilité depuis une vingtaine d'années dans ses programmes institutionnels. En 2022, les HUG ont franchi un pas supplémentaire en adoptant une stratégie de durabilité 2030 et un plan d'actions pour 2025.

À fin 2023, la plupart des actions programmées ont démarré et sont encore en cours. L'adhésion à l'initiative fédérale Exemplarité Energie et Climat – avec les hôpitaux universitaires de Bâle, Berne et Vaud – la réduction des consommations d'énergie, le lancement de la démarche de transition écologique dans les soins, la végétalisation du site principal de Cluse-Roseraie, l'ouverture d'un centre pour les maladies rares et complexes de l'enfant et de l'adolescent (CORAIL), et l'entrée en fonction d'un infirmier référent en santé des diversités sexuelles et de genre (deux mesures soutenues par la Fondation privée des HUG), ou encore l'obtention du label *Numérique responsable* de niveau 2, comptent parmi les plus importantes réalisations de 2023.

Les projets en cours, les progrès et les réalisations témoignent de l'engagement concret de l'hôpital. Les HUG sont néanmoins conscients que ces avancées ne constituent qu'un jalon dans leur progression vers des infrastructures et des soins plus durables.

Gouvernance et stratégie

Stratégie de durabilité et plan d'actions

La stratégie de durabilité 2030 et le plan d'actions 2025 ont été adoptés en 2022 par le comité de direction et le conseil d'administration des HUG. Ils sont fondés sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, s'inscrivent dans les priorités formulées par la Confédération et le Concept de développement durable du canton de Genève, et concrétisent la vision de l'institution ainsi que les ambitions du Plan stratégique Vision 20+5. La stratégie de durabilité 2030 comporte 29 objectifs articulés sur les axes : « Climat et santé », « Égalité, diversité et inclusion » et « Consommation et production durables ». Le plan d'actions décline leur mise en œuvre concrète en près de 80 actions à réaliser d'ici 2025. La plupart des actions programmées ont démarré et sont encore en cours. Quelques-unes sont terminées. Le suivi d'avancement du plan d'actions 2025 est détaillé à l'annexe 1.

Des cibles de durabilité communes aux institutions publiques genevoises

L'État de Genève souhaite engager les établissements publics autonomes cantonaux (dont les HUG) dans une démarche commune de développement durable. Il a défini un référentiel de 36 cibles dans les domaines des ressources humaines (bien-être et conditions de travail, développement des compétences, apprentissage et création d'emplois), de l'environnement (énergie, biodiversité, eau et gestion des déchets), de la mobilité, du numérique responsable, des achats et de l'alimentation durable. Les cibles pour 2027 ont été fixées dans le contrat de prestations des HUG. Alignés sur ces cibles, la stratégie de durabilité 2030 et le plan d'actions 2025 contribuent ainsi pleinement à la réalisation de la plupart de ces objectifs cantonaux.

Transition écologique dans les soins

Les HUG ont lancé cette année un programme de transition écologique dans les soins qui se déploie au sein de toute l'institution. Cette initiative, première du genre en Suisse, vise à réduire l'impact environnemental des pratiques médico-soignantes tout en maintenant la qualité et la sécurité des soins pour les patientes et les patients (cf. chapitre *Climat et santé* pour les objectifs détaillés et les premières réalisations). Le programme, initié par la Direction des soins, bénéficie d'une gouvernance forte qui s'est structurée en 2023. Le pilotage de la démarche est assuré au sein d'un comité tripartite composé de la Direction des soins, de la Direction médicale et qualité et du pôle Responsabilité sociale et environnementale. La mise en place, en été 2023, d'une communauté de référentes et référents, représente une autre étape importante du programme. Une cinquantaine de médecins et de personnel paramédical ont été désignés et se sont vu confier la mission de promouvoir la transition écologique dans les soins au sein des différents services et départements médicaux des HUG.

Labels, prix et reconnaissance

Plusieurs labels et prix ont récompensé cette année les engagements des HUG. Ils sont ainsi le premier hôpital en Suisse et en Europe à avoir obtenu le label *Numérique responsable* de niveau 2. De son côté, l'État de Genève leur a décerné le label *Ecomobile*, en raison de leurs nombreuses initiatives en faveur de la mobilité durable. Lors du 46^e Congrès mondial des hôpitaux, les HUG ont reçu le prix Argent du *Mastercard Excellence Award for Quality and Patient Safety* pour le projet *Smarter Intensive Care Medicine : de la qualité des soins à la durabilité environnementale*. Enfin, la brasserie Chez Gustave a été honorée par la distinction

Ma-Terre, décernée par la Ville de Genève et la Maison de l'alimentation et du terroir, pour son engagement en faveur d'une restauration locale, de saison et respectueuse de l'environnement.

La stratégie de durabilité 2030 des HUG a suscité un vif intérêt au sein de la communauté hospitalière et universitaire, tant en Suisse qu'à l'étranger. Des institutions renommées, telles que la Fédération hospitalière de France, le ministère de la Santé de Singapour ou la Clinique Générale-Beaulieu ont sollicité les HUG pour partager leur expertise en la matière. De plus, l'hôpital a eu l'occasion de présenter sa stratégie lors d'événements académiques, notamment à l'Université de Genève, à la Haute école de santé du Valais, ainsi qu'à des étudiantes et étudiants de l'Université du Colorado (Etats-Unis).



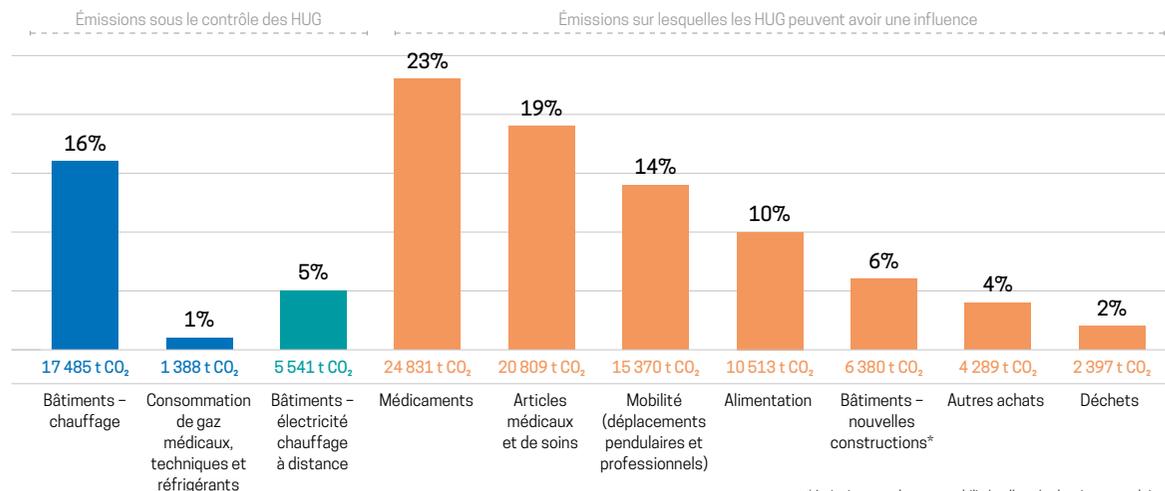
Climat et santé

Bilan carbone 2023

Les HUG comptabilisent annuellement leurs émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES) en se basant sur le *Greenhouse Gas Protocol (Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard)*. Afin d'harmoniser les pratiques de comptabilisation carbone avec le canton de Genève et les autres hôpitaux universitaires suisses, le périmètre d'inventaire des sources d'émission a été révisé. L'impact climatique de certains gaz médicaux utilisés notamment en ophtalmologie ainsi que des bronchodilatateurs ont été ajoutés tout comme certains articles médicaux, de soins et des produits chimiques. Plusieurs facteurs d'émissions, qui permettent de déterminer la quantité de CO₂ générée par une activité, ont également été mis à jour.

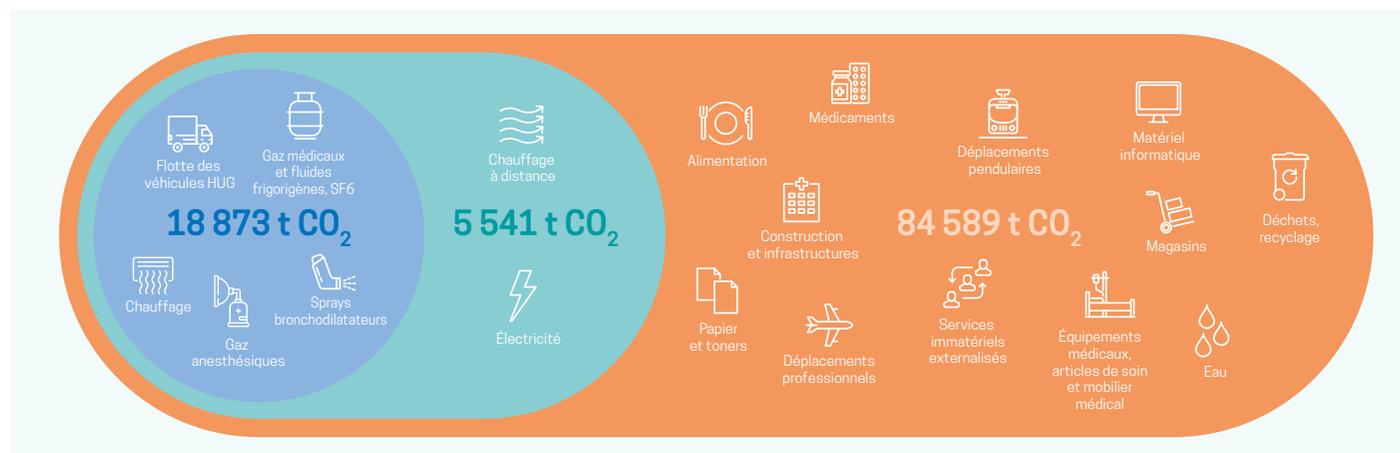
Émissions totales de CO₂ des HUG en 2023

109 003 t CO₂



*émissions totales comptabilisées l'année de mise en exploitation

Émissions GES 2023 des HUG : CO₂ / CH₄ / N₂O / HFCs / PFCs / SF₆



Scope 1

émissions directes

Scope 2

émissions indirectes

Scope 3

émissions indirectes

Résultats 2023

Les émissions totales des HUG atteignent 109 003 tonnes de CO₂, soit environ dix tonnes de CO₂ par équivalent plein-temps (EPT). L'exploitation des bâtiments, qui regroupe le chauffage (16%), l'électricité (5%) et les nouvelles constructions (6%), représente la catégorie la plus émettrices des GES (plus de 29 000 tonnes de CO₂). Ensuite, les catégories les plus émettrices sont les achats de médicaments (23%), les achats d'articles médicaux et de soins (19%), les déplacements (14%) et l'alimentation (10%).

Les émissions totales de CO₂ des HUG ont augmenté en 2023 (+9% par rapport à 2022). La comptabilisation unique des émissions des nouvelles constructions l'année de leur mise en exploitation explique en partie cette hausse. Les émissions relatives à l'ouverture de la Maison de l'enfance et de l'adolescence, en juillet 2023, l'extension de la cafétéria de l'Hôpital des enfants et des ateliers biomédicaux représentent plus de 6 000 tonnes de CO₂. L'accroissement du nombre de commandes de médicaments et de différents articles médicaux et de soins, ainsi que la considération de nouvelles catégories de produits, participent aussi à l'augmentation des émissions indirectes de l'hôpital (cf. annexe 3 – indicateurs de durabilité, section Émissions de gaz à effet de serre).

Les émissions sous le contrôle des HUG (scope 1 et 2) représentent plus de 24 000 tonnes de CO₂ en 2023 (-30 % par rapport à 2022). Cette baisse est notamment due à la diminution des consommations d'énergie des HUG (chauffage et électricité, cf. paragraphe ci-dessous et annexe 3 – indicateurs de durabilité, section Énergie). La révision du facteur d'émission pour l'électricité (facteur harmonisé pour le canton de Genève) contribue également à cette réduction.



Adhésion à l'Exemplarité Energie et Climat

Ensemble avec les hôpitaux universitaires de Bâle, Berne et Vaud, les HUG ont adhéré cette année à l'initiative fédérale Exemplarité Energie et Climat (EEC). Par cette démarche commune, ils s'engagent à contribuer à la réalisation des Accords de Paris sur le climat. Lors de la conférence annuelle de l'EEC en octobre 2023, les quatre hôpitaux ont annoncé leurs objectifs 2026 et 2030. Pour la fin de la décennie, ils ont déterminé les cibles suivantes : augmenter l'efficacité énergétique de 18%, se chauffer avec 42% d'énergie renouvelable et produire annuellement 7 500 MWh d'électricité photovoltaïque.

Au total, l'initiative EEC comprend une quinzaine de mesures communes à tous les participants, y compris les hôpitaux. Celles-ci couvrent un large éventail thématique : de la gestion de l'énergie à la construction durable ou la centralisation des centres de calcul. Enfin, à l'instar de tous les signataires

de cette initiative, les quatre établissements universitaires s'engagent à partager leurs expériences et à communiquer de manière transparente sur l'atteinte des objectifs.

Vers des chaufferies alimentées par des énergies renouvelables

En début d'année, les HUG ont obtenu un financement de 55 millions de francs du canton de Genève pour remplacer leurs quatre centrales thermiques fonctionnant aux énergies fossiles. Elles seront progressivement remplacées par des énergies renouvelables (pompes à chaleur, hydrothermie, etc.).



Consommation d'énergie encore diminuée

Après la baisse observée durant l'hiver 2022, les HUG ont enregistré cette année un nouveau recul de la consommation d'énergie pour l'électricité et le chauffage. Celle-ci est passée de 149 à 142 GWh (-5%). La consommation de chaleur, issue de la combustion du gaz naturel et du mazout est passée de 89 GWh à 83 GWh (-5% après correction climatique). La consommation totale d'électricité a, pour sa part, baissé de 58 à 56 GWh (-3%). À noter que la majeure partie de cette réduction – soit 1,7 GWh ou l'équivalent de 567 ménages genevois – a été enregistrée sur les sites dont les HUG assurent l'exploitation technique.

Les économies proviennent essentiellement de mesures d'optimisation énergétique. Par exemple, la baisse de la température d'exploitation du chauffage à distance sur le domaine de Belle-Idée ou une meilleure gestion des chaudières sur le site principal de Cluse-Roseraie. Pour une moindre part, elles sont le fruit de campagnes de sensibilisation aux écogestes. En été, l'hôpital a informé le personnel sur la bonne utilisation de la climatisation, des stores et des fenêtres pour conserver la fraîcheur. En hiver, sur les lumières, les appareils en veille ou encore les chauffages d'appoint.

Davantage de toitures photovoltaïques

Les 11^e et 12^e toitures photovoltaïques ont été mises en service sur le site principal de Cluse-Roseraie. Au total, les HUG exploitent désormais une surface de 3 648 m² et produisent 464 MWh / an d'électricité, soit l'équivalent de 155 ménages genevois.

Augmentation des toitures végétalisées

La surface totale de toitures végétalisées sur les bâtiments des HUG a, quant à elle, augmenté de 2 835 m² : 1 550 m² ont été installés sur la Maison de l'enfance et de l'adolescence, 900 m² sur l'extension des urgences adultes et 385 m² sur le bâtiment Groupe IRM bloc opératoire et rythmologie (GIBOR). Grâce à ces réalisations, l'augmentation de 10% de la surface de toitures végétalisées, un objectif du plan d'actions 2025, a été atteinte avec deux ans d'avance.

Privilégier les transports publics et favoriser le vélo

Afin de favoriser la mobilité active, les HUG ont créé cette année 273 places de stationnement supplémentaires pour les vélos. Au total, les sites hospitaliers comptaient 1 420 places à fin 2023. Un chiffre qui dépasse l'objectif initial de 1 400 places de stationnement pour les vélos, fixé dans la stratégie de durabilité.

Les HUG ont aussi révisé leur directive sur les déplacements professionnels du personnel. Ils entendent ainsi encourager l'utilisation de la visioconférence et des transports publics et, surtout, limiter les transports aériens aux déplacements indispensables. Désormais, le recours à l'avion n'est autorisé que si la durée du voyage en train excède six heures.

Lancement de la transition écologique dans les soins

Les HUG ont lancé cette année un programme de transition écologique dans les soins qui se déploie au sein de toute l'institution (cf. chapitre *Gouvernance, stratégie et reconnaissance* pour les aspects organisationnels de la démarche).

Cette initiative, première du genre en Suisse, vise à réduire l'impact environnemental des pratiques médico-soignantes, tout en maintenant la qualité et la sécurité des soins pour les patientes et les patients. Cette ambitieuse démarche se déploiera à travers un large éventail d'actions, allant de la sensibilisation des équipes de soins aux enjeux écologiques, à la promotion de la formation et de la recherche en pratiques durables, en passant par la réduction du gaspillage et de l'utilisation de matériel à usage unique.

Les initiatives existantes, telles que la *Pharmacie verte* et le projet *Choosing Greenly*, sont désormais intégrées dans ce programme plus vaste. La première vise à optimiser le cycle de vie des médicaments, tandis que la seconde promeut une médecine écoresponsable au travers de la formation continue pour les professionnelles et professionnels de la santé et des projets pilotes au sein de trois unités de soins : l'anesthésie, la dialyse et les urgences ambulatoires. Ce projet bénéficie du soutien financier de la Fondation privée des HUG.

Les équipes d'anesthésiologie ont par exemple révisé leurs pratiques afin de réduire leur impact sur l'environnement tout en continuant à assurer le confort et la sécurité des patientes et patients lors d'actes médicaux ou chirurgicaux. L'arrêt complet du desflurane, gaz anesthésique à très fort impact climatique (2 590 kg CO₂ / kg), combiné à la réduction de l'usage de l'isoflurane (autre gaz anesthésique à fort impact : 539 kg CO₂ / kg) et du protoxyde d'azote au bloc opératoire a permis de diminuer de 42% les émissions des gaz anesthésiques des HUG.



Diversité, égalité et inclusion

L'inclusion de toutes et de tous, est un objectif central de l'axe *Égalité, diversité et inclusion* de la stratégie de durabilité des HUG. Pour atteindre ce but, l'hôpital mène une politique active pour la promotion de l'égalité et l'intégration de la diversité exprimée notamment par la valeur institutionnelle *Egalité et Inclusion* adoptée en 2021.

Meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap

Plusieurs initiatives ont été réalisées cette année en faveur d'une meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap. Dans le cadre de son programme Handicap, les HUG ont notamment créé la communauté des référentes et des référents Handicap. Issues des filières médico-soignantes, ces personnes formées ou sensibilisées à cette thématique, apportent des solutions et soutiennent leurs collègues pour mieux accueillir les patients et patientes en situation de handicap. Une communauté qui comptait déjà 128 membres fin 2023.

En collaboration avec la Haute école de santé de Genève, les HUG ont poursuivi la formation destinée au personnel médico-soignant sur le handicap et l'approche de la prise en soins (40 personnes formées en 2023). Les modalités de formation pour le personnel d'accueil ont été établies et une sensibilisation sur le handicap pour les bénévoles a été organisée et suivie par 30 personnes.

Des *Handi'Cafés* ont également été créés. Ces rencontres destinées aux professionnelles et professionnels des HUG et du réseau de santé genevois visent à développer le partage d'expériences et la promotion des projets d'amélioration dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Elles ont lieu quatre fois par an.

Création du Centre CORAIL

Entre les premiers symptômes d'une maladie rare et son diagnostic, le délai peut être long et le parcours des enfants malades et de leur famille difficile. Créé début 2023 grâce au soutien financier de la Fondation privée des HUG, le Centre de coordination interdisciplinaire et de soins des maladies rares et complexes de l'enfant, de l'adolescent et de l'adolescente (CORAIL) qui accueille des enfants présentant une situation médicale complexe et nécessitant un appui sur le plan de la coordination a comme priorité de proposer un parcours de soins et de traitements coordonnés et personnalisés à chaque jeune et de l'accompagner, ainsi que sa famille, jusqu'à la transition à l'âge adulte.

Nomination d'un spécialiste en santé des diversités

Pour mieux répondre aux besoins des personnes LGBTIQ+, les HUG ont nommé cette année un infirmier spécialisé en santé des diversités sexuelles et de genre. Sa mission est de proposer aux patientes et patients LGBTIQ+, une écoute attentive, les rassurer et les orienter si nécessaire vers des structures appropriées et également d'apporter un soutien aux équipes médico-soignantes, répondre à leurs questions et offrir des pistes d'amélioration de prise en charge.

Ce poste innovant s'inscrit dans le mandat institutionnel porté par le groupe *HUG Alliés des diversités*. Il a été créé avec le soutien financier de la Fondation privée des HUG.



© Julien Gregorio



© Nicolas Schopfer

Promotion de l'inclusion auprès du personnel

Les thématiques de l'inclusion et de la prévention du harcèlement et des discriminations ont été intégrées de manière permanente à la matinée d'accueil mensuelle du personnel nouvellement engagé.

Les nouvelles et nouveaux cadres de l'institution sont également systématiquement sensibilisés à l'importance de leur rôle comme personne ressource en cas de discrimination ou de harcèlement au sein de leurs équipes. Ils ont reçu un aperçu des bonnes

pratiques ainsi que des supports de formation et de sensibilisation pour prévenir et gérer au mieux ces situations. Les cadres en poste, préalablement sensibilisés, ont reçu un rappel des ressources à leur disposition durant l'année 2023. Le programme Diversité, égalité et inclusion est aussi allé à la rencontre des collaboratrices et collaborateurs sur le terrain en animant des ateliers dans les équipes.

Un projet de développement d'indicateurs et d'outils de pilotage de la démarche de promotion de la

diversité, de l'égalité et de l'inclusion a également été lancé. Ce projet vise notamment à aligner les HUG avec les objectifs cantonaux et fédéraux, tout en répondant aux exigences de la nouvelle législation cantonale sur l'égalité.

Différentes actions d'information et de sensibilisation ont été réalisées tout au long de l'année (cf. chapitre *Information, sensibilisation et engagement*).

Consommation et production durables



© David Wagnières

Economie circulaire en progression

Chaque année, les HUG achètent des tonnes de matériel : du pousse-seringue aux lits d'hôpital, en passant par des ordinateurs et des meubles de bureau. Afin d'atteindre l'objectif « Diminuer le nombre d'équipements et favoriser leur seconde vie » de l'axe stratégique *Consommation et production durables* de la stratégie de durabilité, les services les plus impliqués ont lancé des démarches visant à réutiliser, donner, revendre ou racheter des équipements en seconde vie.

En 2023, les HUG ont fait don de 251 lits d'hôpital : l'Ukraine en a reçu 156 grâce au soutien de l'association suisse *Zuerich hilft der Ukraine ZhdU*, 75 lits ont été remis à un hôpital rural et des centres de santé portugais et 20 lits ont été envoyés à des établissements de soins en Angola. Quelque 600 équipements biomédicaux ont été redistribués à divers pays dans le cadre d'un partenariat avec l'ONG *Humatem*.

Le recyclage, la revente et le rachat de matériel ont aussi enregistré un regain d'activité. Cette année, plus de 13 tonnes de meubles (40 tables, 200 chaises, 50 meubles de rangement) récupérés sur *Re-sources*, la plateforme d'échanges des Services industriels de Genève ont été utilisés pour aménager La Maison de l'enfance et de l'adolescence, inaugurée en juin 2023. La création d'un catalogue de meubles de bureau d'occasion, à disposition de tous les départements, a également contribué à redistribuer en interne plus de 300 pièces en très bon état. La voirie des HUG constitue aussi un centre de tri et de redistribution. Elle collabore étroitement avec différents partenaires internes et externes pour alimenter les circuits de réutilisation. Au total, ce sont plus de 13 tonnes de matériel qui ont été données et revalorisées, des chiffres qui s'inscrivent en hausse régulière.

Enfin, les HUG ont donné une seconde vie à plus de huit tonnes de matériel informatique donné à une entreprise de l'économie sociale et solidaire pour reconditionnement. En raison de la politique de gestion du parc qui allonge la durée de vie des équipements informatiques, ce chiffre s'inscrit en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Ressources alimentaires mieux préservées

Le Service restauration des HUG a préparé cette année plus de 3,4 millions de repas. Engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de durabilité pour une alimentation saine, saisonnière et locale, il a mis en place de nombreuses actions destinées à réduire son empreinte environnementale.

L'engagement récent d'agents et d'agentes hôtelières a contribué à améliorer le service à la patientèle. Sous l'angle de la durabilité, cette nouvelle

fonction participe à la préservation des ressources. La systématisation de la pratique du menu à choix et la possibilité de commander des boissons chaudes chaque matin auprès des agentes et agents hôteliers ont permis d'optimiser les ressources en adaptant les quantités commandées aux préférences individuelles.

Dans le cadre du projet *écobouteilles*, soutenu par la Fondation privée des HUG et la Loterie Romande, les HUG se sont engagés à remplacer les bouteilles d'eau minérale par des bouteilles réutilisables. Les agents et agentes hôtelières sont chargées de gérer, nettoyer et remplir ces écobouteilles aux fontaines à eau provenant du réseau genevois. L'utilisation d'eau minérale en bouteilles a déjà été réduite de 23% par rapport à 2022.

Une étude approfondie sur le gaspillage alimentaire menée avant et après l'arrivée des agentes et agents hôteliers permettra d'évaluer courant 2024 les impacts concrets de cette nouvelle fonction sur une potentielle réduction du gaspillage alimentaire.



© Julien Gregorio



Label numérique responsable en première suisse

Les HUG ont obtenu cette année le label *Numérique responsable* de niveau 2. Ils sont le premier hôpital suisse et européen à avoir décroché ce label, attribué pour une durée de trois ans, qui atteste des actions réalisées notamment en 2022 et des engagements pris pour un numérique durable. Cette année, un important travail sur le choix des équipements informatiques a été réalisé dans le cadre de la Maison de l'enfance et de l'adolescence afin de limiter leur nombre.

Nouveaux cocons de verdure à Cluse-Roseraie

Une dizaine d'espaces végétalisés, agrémentés de bancs publics, ont été aménagés entre les bâtiments hospitaliers du site principal de Cluse-Roseraie. L'objectif est multiple : augmenter la végétation en milieu urbain, créer des places assises extérieures, améliorer la qualité des espaces, créer des espaces ombragés et améliorer le bien-être des usagères et des usagers de l'hôpital. Au total, plus de mille végétaux dont des arbres et des arbustes ont été plantés dans quelque 150 bacs. Ce projet a été entièrement financé par des fonds privés.

Prix écologique à la Journée Qualité

Le Service propreté et hygiène, en étroite collaboration avec le Service prévention et contrôle de l'infection, a renoncé à recouvrir de housses plastiques les lits d'hôpital et les tables de nuit après leur désinfection. Ce projet a permis d'économiser 8,5 tonnes de plastique en une année sans réduire la qualité ou la sécurité des prestations pour les patientes et les patients. Il a été récompensé par le Prix transition écologique dans les soins décerné pour la première fois en 2023 à la Journée Qualité des HUG.

Information, sensibilisation et engagement

Rencontres entre les responsables de la durabilité des hôpitaux universitaires suisses et création d'un réseau de durabilité des hôpitaux romands

Initié en 2021, le groupe des hôpitaux universitaires suisses s'est rencontré plusieurs fois cette année. Grâce aux travaux du groupe depuis sa création, les HUG ont rejoint, avec les hôpitaux universitaires de Bâle, Berne et Vaud, l'initiative Exemplarité Energie et Climat de la Confédération en octobre dernier (cf. chapitre Climat et santé).

Un nouveau réseau de coordination des responsables de durabilité des institutions hospitalières romandes

à vu le jour. Aujourd'hui, ce réseau est constitué des représentants et représentantes du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), de l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC), de l'Hôpital du Valais, de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) et des HUG.

Semaine de la durabilité 2023 et Conférence co-organisée avec l'Université de Genève

Du 20 au 24 mars 2023 s'est déroulée la semaine de la durabilité à l'attention du personnel et du grand public. Des expositions, sur la stratégie de durabilité

des HUG et sur les objectifs de développement durable (ODD), un *escape game*, la projection d'un documentaire suivie d'une discussion et plusieurs conférences consacrées à la durabilité dans les pratiques médico-soignantes et professionnelles ont été proposés. Une conférence sur les rôles et les responsabilités des institutions de soins face aux enjeux environnementaux, tout en garantissant la qualité des soins a également été co-organisée avec l'Université de Genève et l'association des étudiants en médecine de Genève (AEMG).



Prévention active du harcèlement et des discriminations

Les thématiques de la promotion de l'inclusion, de la prévention du harcèlement et des discriminations ont été intégrées lors de l'accueil du nouveau personnel et dans la formation des cadres (cf. chapitre *Diversité, égalité et inclusion*).

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, les HUG, la Commission de l'Égalité de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, ainsi que le Groupe *Médecine, genre & équité* de la Faculté de médecine ont organisé une soirée autour du harcèlement en milieu professionnel, des questions de genre au travail, de leurs enjeux et impact sur les femmes ainsi que sur les solutions possibles en milieu professionnel. Le 15 juin 2023, le programme Diversité, égalité et inclusion a animé une table ronde autour de la nouvelle loi genevoise sur l'égalité et contre les discriminations.

Les HUG ont réaffirmé leur soutien aux luttes contre les discriminations basées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. La journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, en coordination avec le programme Diversité, égalité et inclusion, a été l'occasion d'annoncer le lancement du groupe intranet *HUG Alliés des diversités* et de rappeler ses missions : améliorer l'accueil et la prise en soins des personnes LGBTQIA+ et de leurs proches.

Laboratoire des défis sur le thème des incivilités

En novembre 2023, encadrées par la communauté *Idéaxion* de facilitation des HUG, plus de 77 personnes réparties dans sept équipes se sont engagées dans un sprint d'intelligence collective sur la thématique

« Comment diminuer les incivilités aux HUG ? ». Deux solutions ont été récompensées avec le soutien de la Fondation privée des HUG et seront réalisées.

Challenge *Bike to Work*

Durant le mois de mai 2023, plus de 600 collaboratrices et collaborateurs des HUG répartis au sein de 206 équipes ont pédalé pour le défi inter-entreprises *Bike to Work*, qui vise à promouvoir la mobilité active. Un total de 136 436 km a été parcouru par le personnel HUG, soit plus de trois fois le tour de la terre.

Campagnes d'écogestes énergie

Trois campagnes engageant le personnel des HUG à adopter les bons gestes pour préserver l'énergie au quotidien ont été réalisées en 2023. En automne et en hiver, l'accent a été mis sur les lumières, les appareils en veille ou encore les chauffages d'appoint. En été, les HUG ont sensibilisé les collaboratrices et collaborateurs sur l'utilisation de la climatisation et de la protection solaire.

Annexe 1 – Stratégie de durabilité Reporting 2023 du plan d’actions 2025

Le présent reporting détaille l’avancement des actions qui contribuent à l’atteinte des objectifs de la stratégie de durabilité 2030 des HUG.

Cette stratégie fixe 29 objectifs, articulés autour de trois axes : « Climat et santé », « Égalité, diversité et inclusion », « Consommation et production durables ».

Ce reporting présente le travail en cours et, sauf exception, précise ce qui a été réalisé en 2023 pour atteindre les ambitions de chacun des axes stratégiques.

Des informations complémentaires figurent dans l’annexe 2 – Index de durabilité – et dans l’annexe 3 – Indicateurs de durabilité – de ce rapport.

En 2025, à l’issue de la période de planification, un bilan final sera établi. Il permettra d’alimenter le plan d’actions pour la période 2026-2030.

3 Axes stratégiques :

Climat et santé

- 11 objectifs pour 2030
- Plan d’actions 2025 détaillé en 29 actions

Égalité, diversité et inclusion

- 9 objectifs pour 2030
- Plan d’actions 2025 détaillé en 22 actions

Consommation et production durables

- 9 objectifs pour 2030
- Plan d’actions 2025 détaillé en 25 actions

11 objectifs et 29 actions

- 24 actions en cours
- 2 actions terminées
- 3 actions pas encore initiées

Le niveau des jauges montre l'état d'avancement du plan d'actions. Une jauge pleine à 100% indique que toutes les actions planifiées sont terminées. A l'inverse, une jauge vide indique qu'aucune n'a été initiée.

Plan climat

Objectif 1 :

Établir un plan climat et le mettre en œuvre

- Diagnostic de la vulnérabilité aux changements climatiques des sites des HUG.
- Etudes sectorielles sur la rénovation énergétique du parc immobilier des HUG.

Infrastructures et énergie

Objectif 2 :

Réduire les consommations d'énergie

- Engagement des HUG, avec les hôpitaux universitaires de Bâle, Berne et Lausanne, dans l'initiative d'Exemplarité Énergie et Climat de la Confédération.
- Réduction des consommations d'énergie en 2023, alors que de nouveaux bâtiments ont été ouverts (Maison de l'enfance et de l'adolescence, agrandissement des urgences adultes) :
 - 1,7 GWh d'électricité économisée en 2023 (-3% par rapport à 2022), équivalent à l'électricité consommée par 567 ménages genevois.



- 3%

de consommation d'électricité par rapport à 2022

- Réduction de la consommation de chauffage de 5% (après correction climatique) par rapport à la même période en 2022. 5,1 GWh de chauffage économisé en 2023 dans les bâtiments dont les HUG gèrent l'exploitation, en particulier grâce aux mesures d'optimisation des chaufferies des sites de Cluse-Roseaie et de Belle-Idée. L'économie réalisée est équivalente à plus d'une année de chauffage de l'hôpital de Loëx.



- 5%

de consommation de chauffage par rapport à 2022

- Lancement d'études de faisabilité pour la rénovation thermique de façades et vitrages sur plusieurs bâtiments.
- Analyse des consommations énergétiques pour différents processus et appareils médicaux.
- Amélioration de la qualité du suivi des consommations (monitoring énergétique) grâce à l'intégration de sous-compteurs sur certains sites :
 - Transfert des données de consommation électrique du site Cluse-Roseaie sur la plateforme de monitoring énergétique des HUG.
 - Mise en service de 58 compteurs de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans 29 bâtiments sur le site de Belle-Idée.
 - Mise en place d'un système de monitoring de la puissance électrique sur le site de l'hôpital de Trois-Chêne.

Climat et santé

Objectif 3 :

Produire et consommer des énergies renouvelables

- Allocation d'un montant de CHF 55 millions par le Grand Conseil genevois pour le remplacement des quatre chaufferies des HUG par des installations utilisant des énergies renouvelables.
- Installation et mise en exploitation d'une 11^e et 12^e toitures photovoltaïques. La surface totale des panneaux solaires atteint 3 648 m² (+29% par rapport à 2022). En 2023, la production d'électricité solaire a atteint 464 MWh, l'équivalent de la consommation d'électricité de 155 ménages genevois.



825 m²

de panneaux solaires supplémentaires installés

Objectif 4 :

Favoriser les constructions et les rénovations durables

- Réalisation d'une évaluation environnementale et de durabilité pour le projet de rénovation de l'étape 4 de la Maternité.
- Intégration des enjeux de construction durable dans le projet du nouvel Hôpital des enfants.

Objectif 5 :

Réduire les effets des vagues de chaleur et favoriser la biodiversité

- Reconversion sur deux ans pour obtenir la labellisation Bourgeon BIO Suisse® de tous les espaces verts :
 - Identification des surfaces de promotion de la biodiversité sur tous les sites.
 - Aménagements pour correspondre aux exigences du label réalisés à 50% sur le site de Cluse-Roseraie, à 80% sur le site de Loëx, et à plus de 70% sur les sites de Joli-Mont et de Belle-Ideé - Trois-Chêne.
 - Lancement des travaux d'aménagement des espaces verts autour de la Maison de l'enfance et de l'adolescence.
- Installation de 2 835 m² de toitures végétalisées supplémentaires (+118% par rapport à 2022) sur les toits de la Maison de l'enfance et de l'adolescence, des urgences adultes et du bâtiment GIBOR (Groupe IRM Bloc Opérateur Rythmologie).



2 835 m²

de toitures végétalisées supplémentaires

- Augmentation de la végétalisation sur le site de Cluse-Roseraie : 217 arbres et arbustes ainsi que 854 autres végétaux ont été plantés dans 150 bacs agrémentés de bancs.

- Maintien de 45 nichoirs et hôtels à insectes et gestion extensive des espaces de prairie.



45

nichoirs et hôtels à insectes au total

Mobilité

Objectif 6 :

Augmenter le recours à la mobilité durable pour les déplacements domicile-travail

- Obtention du Label *Ecomobile*, décerné par le canton de Genève aux institutions disposant d'un plan de mobilité durable.
- 60% du personnel HUG est écomobile.
- Mise en œuvre de la stratégie deux-roues.
- Plus de 600 participants et participantes réparties dans plus de 200 équipes ont parcouru 136 436 km à vélo lors du Challenge *Bike to Work* 2023.
- Installation de nouvelles places de vélo portant l'offre de stationnement pour vélos sur les sites des HUG à 1 420 places (+9% par rapport à 2022).



1 420

places de stationnement pour vélo au total

Objectif 7 :

Réduire l'impact des déplacements professionnels

- Mise à jour de la directive relative aux déplacements professionnels du personnel HUG qui précise que le transport par avion doit être limité aux voyages indispensables.

Transition écologique dans les soins

Les objectifs 8 à 11 s'intègrent dans une démarche globale et structurée de transition écologique des soins (TES) lancée par les HUG en 2023.

Ce programme se déploiera à travers un large éventail d'actions, allant de la sensibilisation des équipes de soins aux enjeux écologiques, à la promotion de la formation et de la recherche en pratiques durables, en passant par la réduction du gaspillage et de l'utilisation de matériel à usage unique.

Soutenu par une gouvernance forte, ce changement culturel institutionnel est guidé par un comité de pilotage tripartite et s'appuie sur quatre axes stratégiques pour orienter ses actions : « Pratiques médico-soignantes écoresponsables », « Moi, professionnel et professionnelle de santé », « Lutte contre le gaspillage de matériel médical » et « Recherche en durabilité dans les soins ».

La mise en place, en été 2023, d'une communauté de référentes et référents, représente une étape importante du déploiement de cette démarche. Une cinquantaine de médecins et de personnels paramédicaux ont pour mission de promouvoir la transition écologique dans les soins au sein des différents services et départements des HUG. Cette communauté se réunit régulièrement pour échanger sur les meilleures pratiques, évaluer les progrès et garantir la mise en œuvre efficace des mesures qui seront adoptées sur le terrain.

Objectif 8 :

Quantifier l'impact environnemental des unités de soins et des pratiques médico-soignantes

- Lancement du projet *Choosing greenly* qui promeut une médecine écoresponsable au travers de la formation continue pour les professionnels et les professionnelles de la santé et de projets pilotes au sein de trois unités de soins : l'anesthésie, la dialyse et les urgences ambulatoires. Ce projet bénéficie du soutien financier de la Fondation privée des HUG.
- Développement d'un outil de calcul pour quantifier les émissions de gaz à effet de serre de pratiques médico-soignantes.

Objectif 9 :

Intégrer la dimension environnementale dans les pratiques médico-soignantes

- Récompense pour le projet *Smarter Intensive Care Medicine : de la qualité des soins à la durabilité environnementale* du service des soins intensifs avec le prix Argent de la Fédération internationale des Hôpitaux (FIH-HIF) dans la catégorie « Mastercard Excellence Award for Quality and Patient Safety ».
- Arrêt total de l'usage du desflurane, gaz anesthésique à très fort impact climatique et diminution de l'utilisation de l'isoflurane (-77% par rapport à 2022) qui est un autre gaz anesthésique à fort impact climatique.
- Réduction de 37% de l'utilisation de protoxyde d'azote aux HUG (en particulier en anesthésie). Le protoxyde d'azote a un effet sur le climat 273 fois plus important que le CO₂.



-37%

Réduction de l'utilisation du protoxyde d'azote en 2023

- Lancement du projet *Choosing greenly* (cf. objectif 8 : Quantifier l'impact environnemental des unités de soins et des pratiques médico-soignantes).



Objectif 10 :

Adopter une gestion des médicaments plus durable

- Installation de 15 armoires à pharmacie supplémentaires, portant le nombre total d'armoires à 91, permettant une meilleure gestion des stocks et le réassortiment des médicaments.
- Étude de quantification et de catégorisation des médicaments jetés dans les unités des soins et à la pharmacie centrale.
- Intégration de la dimension environnementale dans la recommandation d'utilisation institutionnelle pour le traitement de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et de l'asthme.



Objectif 11 :

Réduire l'usage de matériel médical à usage unique

- Développement d'un projet d'optimisation de l'usage des gobelets à médicaments dans les piluliers de dispensation à médicaments.

Égalité, diversité et inclusion

9 objectifs et 22 actions

- 21 actions en cours
- 0 action terminée
- 1 action pas encore initiée

Le niveau des jauges montre l'état d'avancement du plan d'actions. Une jauge pleine à 100% indique que toutes les actions planifiées sont terminées. À l'inverse, une jauge vide indique qu'aucune n'a été initiée.

Les actions de ce volet ont été en grande partie intégrées dans la stratégie des ressources humaines 2023-2028 adoptées par le Comité de direction et le Conseil d'administration des HUG en décembre 2022. Certaines actions, résultats-clés et indicateurs du plan d'actions 2025 ont été ajustés ou fusionnés pour assurer la cohérence entre les objectifs en matière de développement du capital humain et ceux de la stratégie de durabilité.

Egalité et inclusion

Objectif 1 :

Promouvoir la valeur relationnelle HUG égalité et inclusion et prévenir les discriminations

- Distribution et rappel du manuel de conduite ainsi que suivi de la formation de sensibilisation afin de prévenir le harcèlement et les discriminations pour l'ensemble des nouveaux cadres et ceux en poste.



900

nouveaux collaborateurs et collaboratrices ont suivi l'e-learning sur la prévention du harcèlement

- Signature d'un code de conduite éthique en matière de lutte contre les discriminations et suivi d'un e-learning obligatoire lors de l'entrée en fonction des nouveaux collaborateurs et collaboratrices.
- Intégration de la thématique de la prévention du harcèlement et des discriminations à la matinée d'accueil de tout le nouveau personnel HUG.
- Prévention active du harcèlement et des discriminations lors d'ateliers de sensibilisation, d'événements et de conférences (ex. Café de l'égalité, journée internationale des droits des femmes, journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie).
- 77 personnes ont participé au *laboratoire des défis Idéaxion 2023* sur le thème des incivilités.

- 17 dossiers ont été portés à la connaissance et traités par la Commission de traitement des plaintes en matière d'atteintes à la personnalité, discrimination et harcèlement (CDH).
- Inscription de 20 nouveaux membres dans la Communauté des Jeunes qui est destinée à intégrer les moins de 26 ans dans les projets et orientations stratégiques de l'hôpital.

Objectif 2 :

Renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes

- Maintien de la certification *Equal Salary*, valable jusqu'en 2024. Ecart salarial entre les hommes et les femmes de 0,3% (cf. Annexe 3, section Social).
- Proportion de femmes cadres supérieures de 48,9% (-0,1% par rapport à 2022).
- Proportion d'hommes à temps partiel de 21,1% (+0,2% par rapport à 2022).
- Ouverture d'une nouvelle salle d'allaitement dans le bâtiment Stern (au total neuf salles réparties sur les différents sites des HUG).



9

salles d'allaitement réparties sur les différents sites des HUG

- Augmentation de 20 à 40% de la part de télétravail possible pour une personne travaillant à plein temps et en contrat de durée déterminée de plus de 3 mois.



Objectif 3 :

Favoriser l'inclusion de la population LGBTIQ+

- Sous mandat de la Direction médicale et de la Direction des soins, lancement officiel du groupe *HUG Alliés des diversités* composé de 25 membres dont le but est d'améliorer l'accueil et la prise en soins des personnes LGBTIQ+ et de leurs proches.
- Nomination d'un infirmier référent spécialisé en santé des diversités sexuelles et de genre (avec le soutien de la Fondation privée des HUG). Cette fonction est unique en Suisse.
- Systématisation de l'écriture inclusive sur les supports institutionnels.
- Formation de 115 membres du personnel médico-soignant et d'accueil afin d'améliorer la prise en charge des personnes transgenres.
- Systématisation de la signalétique inclusive dans la Maison de l'enfance et de l'adolescence.

Handicap et accessibilité



Objectif 4 :

Améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes en situation de handicap

- Ouverture du centre de coordination interdisciplinaire et de soins des maladies rares et complexes de l'enfant, de l'adolescent et de l'adolescente (Centre CORAIL).
- Poursuite et renforcement du module de deux jours de formation pour le personnel médico-soignant sur la thématique du handicap, avec deux sessions sur l'année.
- Lancement d'un groupe de travail sur les procédures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap depuis les desks d'accueil.
- 30 bénévoles d'accompagnement sensibilisés à la thématique du handicap.
- Renforcement du programme Handicap :
 - Création de la communauté de référents et référentes Handicap, regroupant plus de 128 personnes qui sont des soignants et soignantes sensibilisées et formées aux spécificités des soins aux personnes en situation de handicap.

- Lancement des *Handi'Cafés* interinstitutionnels (rencontres trimestrielles entre le personnel HUG et les acteurs du réseau externe) qui vise à préparer la prise en charge des personnes en situation de handicap.



128

référents et référentes forment la communauté du programme Handicap



Objectif 5 :

Améliorer l'accessibilité des bâtiments HUG aux personnes en situation d'handicap

- Lancement d'un projet d'amélioration de la signalétique extérieure et d'accessibilité universelle autour des principaux bâtiments du site de Cluse-Roseraie.

HUG employeur

Objectif 6 :

Promouvoir, améliorer et préserver la santé physique et mentale du personnel

- Communication et prévention sur les risques professionnels au poste à 1 324 nouveaux collaborateurs et collaboratrices par le Service de santé au travail, qui veille au bien-être physique, mental et social de l'ensemble du personnel des HUG.
- Révision de 50% des brochures d'informations qui guident l'entretien infirmier autour des risques spécifiques au poste pour le nouveau personnel (ex. brochure sur l'ergonomie des postes de travail).



100%

du personnel nouvellement engagé reçoit des informations sur les risques liés à son poste de travail

Objectif 7 :

Définir une politique de gestion de carrière qui encourage et favorise la mobilité professionnelle

- Développement d'un programme interne de relève dans les soins, qui a permis à 32 personnes de prendre la fonction de responsables d'équipe de soins en 2023.

- Poursuite de programmes d'accompagnement et de développement des compétences :
 - 102 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individuel en gestion de carrière au sein du service leadership, recrutement et gestion de carrière.
 - 55 personnes ont suivi la formation en présentiel « Construire son projet professionnel » qui vise à accompagner et développer les compétences



102

accompagnements individuels en gestion de carrière

Objectif 8 :

Poursuivre la politique d'engagement et d'encadrement des apprentis et apprenties

- Évolution de 213 apprentis et apprenties dans 23 des 25 métiers qui sont couverts par l'offre d'apprentissage des HUG (+20% par rapport à 2022).



213

apprenties et apprentis

- Identification d'un nouveau métier (digital business analyst) pouvant être acquis par la voie d'apprentissage.

Objectif 9 :

Poursuivre la politique d'engagement des personnes en réinsertion professionnelle

- 162 personnes engagées grâce aux candidatures proposées par l'office cantonal du chômage (OCE) (+6% par rapport à 2022).
- Renouvellement du label *1+ pour tous*, réaffirmant l'engagement des HUG en faveur de l'emploi et de l'intégration par le travail.
- Renforcement des partenariats existants notamment avec l'Hospice général et l'Office cantonal de l'emploi (OCE).

Consommation et production durables

9 objectifs et 25 actions

- 23 actions en cours
- 0 action terminée
- 2 action pas encore initiée

Le niveau des jauges montre l'état d'avancement du plan d'actions. Une jauge pleine à 100% indique que toutes les actions planifiées sont terminées. A l'inverse, une jauge vide indique qu'aucune n'a été initiée.

Achats responsables



Objectif 1 :

Inciter les fournisseurs à réduire leurs impacts environnementaux et sociaux

- Évaluation de différentes plateformes d'évaluation et de suivi des fournisseurs sous l'angle de la durabilité.



Objectif 2 :

Renforcer les compétences sur les achats durables

- 30% des acheteurs et des acheteuses ont été formés pendant 1,5 jours sur les achats publics durables.



30%

du personnel de la centrale d'achats formés sur les achats durables



Objectif 3 :

Améliorer l'assortiment des produits courants et encourager les choix durables

- 75% des appels d'offres publics ont contenu des critères de durabilité.

Economie circulaire et seconde vie



Objectif 4 :

Diminuer le nombre d'équipements et favoriser leur seconde vie

- Récupération de 13,5 tonnes de mobilier et d'équipements de seconde-main provenant de la plateforme genevoise d'économie circulaire Re-sources dont 40 tables, 200 chaises et 50 meubles de rangement qui ont été utilisés pour aménager la Maison de l'enfance et de l'adolescence (13,3 tonnes).
- Dons de 13,7 tonnes de matériels divers à la plateforme genevoise d'économie circulaire Re-sources.



27

tonnes de meubles et équipements valorisés via l'économie circulaire

- Revente à prix modique de mobilier et d'articles destinés au rebus. Près de quatre tonnes de matériel (tables, fauteuils, chariots, vélos, étagères, échelles) ont ainsi retrouvé une seconde vie.
- Dons à vocations humanitaires de 251 lits d'hôpital à des établissements hospitaliers en Ukraine (avec le soutien de l'association *Zuerich hilft der Ukraine, ZhdU*), en Angola ainsi qu'à des établissements médicaux-sociaux au Portugal.

- Création et déploiement d'un catalogue interne dédié au mobilier de bureau de seconde main afin de structurer et de systématiser la remise en circulation des meubles en bon état. En 2023, quelque 300 pièces ont été redistribuées.
- Élaboration d'un plan d'actions visant à mieux inventorier, optimiser, planifier et assurer une maintenance régulière du parc d'équipement biomédicaux :
 - Dons humanitaires à la hauteur de 600 équipements biomédicaux dans le cadre d'un partenariat avec l'ONG *Humatem*.
 - Remise en circulation au sein des HUG de différents appareils (électrocardiographes, perfusions, échographes portables, etc.) pour une deuxième vie. Cette démarche sera renforcée en 2024.

Logistique

Objectif 5 :

Réduire l'impact de la logistique interne

- 100% des camions en service entre les HUG et la plateforme logistique commune aux hôpitaux universitaires vaudois et genevois, près de Lausanne, sont conformes à la norme « Euro 6 » visant à limiter la pollution de l'air par les véhicules lourds.
- Électrification de la flotte logistique : validation de l'achat de quatre camions électriques 7,5 tonnes et des installations de recharge (avec le soutien

de la Fondation privée des HUG) et de deux camions électriques de 16 tonnes.

- Analyse des flux de transport de repas liés à la mise en exploitation de la nouvelle cuisine centrale Jolimont-Loëx et optimisation des livraisons existantes.

Alimentation durable

Objectif 6 :

Réduire l'empreinte carbone liée aux aliments et promouvoir l'alimentation locale et de saison

- Stabilisation de la quantité de viande totale achetée entre 2022 et 2023.
- Réduction de la quantité de viande rouge servie (-1% entre 2022 et 2023).
- 79% de viande suisse sur l'ensemble des achats de viande (+5% par rapport à 2022).



79%

de viande suisse sur l'ensemble des achats de viande

- Augmentation de la diversité des offres végétariennes (augmentation de 59% du nombre de recettes végétariennes dans le catalogue du Service restauration entre 2022 et 2023).

- 23,5% des plats du jour servis aux patientes et aux patients et au personnel sont végétariens (-6% par rapport à 2022).

Objectif 7 :

Réduire les déchets liés à l'alimentation

- Réduction de 12% de la quantité de déchets alimentaires par rapport à 2022.
- Étude de qualification et de quantification des retours des plateaux repas des patients et des patientes.
- Déploiement progressif de la fonction d'agent et agent hôtelier au sein des unités de soins. Grâce à leur activité, la quantité de bouteilles d'eau minérale a diminué de 23% au profit d'écobouteilles réutilisables remplies grâce à des fontaines à eau raccordées à l'eau du robinet.
- Mise à disposition de 8 960 contenants réutilisables au sein des HUG pour les repas à emporter du personnel.



8 960

contenants réutilisables pour les repas à emporter du personnel

- Dons de denrées alimentaires encore consommables à la Fondation Partage et dons ponctuels à l'association La Farce et à Refetorrio Genève.
- Distribution de 1 803 paniers grâce à l'application *Too Good to Go*.

Réduction des déchets et recyclage

Objectif 8 :

Réduire les déchets et améliorer le recyclage

- Réalisation d'actions ponctuelles de réduction des déchets (liste non exhaustive) :
 - Suppression des housses en plastique recouvrant les lits et les tables de nuit. Cette action a permis d'économiser 8,5 tonnes de plastique / an. Ce projet a été récompensé par le Prix transition écologique dans les soins décerné pour la première fois en 2023 lors de la Journée Qualité des HUG.
 - Lors des thérapies hyperbares, les masques et tuyaux ne sont plus jetés ni remplacés quotidiennement mais conservés durant tout le traitement du patient ou de la patiente. Ces derniers reçoivent une gourde nominative pour la durée de leur traitement en remplacement de bouteilles d'eau à usage unique. Au total, six tonnes de CO₂ par an sont économisées grâce à ces modifications de pratique de soins sans que la qualité et la sécurité des soins ne soient modifiés.
 - Test de recyclage des essuie-mains et des papiers de protection disposés sur les lits de consultation.
- Élaboration d'une formation (*serious game*) pour le personnel médico-soignant sur la thématique du tri des déchets.

Numérique responsable

Objectif 9 :

S'engager dans la transformation responsable du numérique

- Obtention de la labellisation *Numérique responsable* de niveau 2 (premier hôpital suisse et européen à obtenir le plus haut niveau de labellisation existant).
 - Élaboration d'un *dashboard* dynamique permettant de visualiser les émissions de gaz à effet de serre liées à l'acquisition et l'utilisation des équipements informatiques aux HUG.
 - Soumission des grands volumes d'achats d'équipements informatiques à des appels d'offre intégrant des critères de durabilité.
 - Don de huit tonnes de matériel informatique encore utilisable à l'entreprise sociale Réalise pour reconditionnement.
-
- 
- # 8
- tonnes de matériel IT donné pour reconditionnement
-
- Formation obligatoire pour tout le personnel de la Direction des systèmes d'information aux enjeux du numérique responsable.
 - Travail sur le choix des équipements informatiques pour la Maison de l'enfance et de l'adolescence afin d'en limiter le nombre.

Thèmes transversaux

3 objectifs et 5 actions

- 4 actions terminées et permanentes
- 1 action pas encore initiée

Objectif 1:

Intégrer les enjeux de durabilité dans la méthodologie de projets HUG

- Intégration et utilisation des critères de durabilité dans la matrice de priorisation des projets institutionnels.

Objectif 2:

Etablir un référentiel de reporting et publier des indicateurs de durabilité

- Rapport de durabilité publié annuellement depuis 2021.
- Amélioration continue du reporting en s'appuyant sur les lignes directrices et recommandations du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi que sur le référentiel de reporting sur le développement durable établi par le canton de Genève pour les institutions publiques autonomes.

Objectif 3:

Sensibiliser, former et informer

- Organisation annuelle d'une semaine de la durabilité au sein des HUG.
- Rencontres bimensuelles du groupe de médecine éco-responsable.
- Sollicitation des HUG lors de différentes conférences nationales et internationales sur le thème de la durabilité dans les hôpitaux et les soins. Partage d'expériences avec les hôpitaux universitaires suisses, différents hôpitaux romands et interventions dans le cadre de différentes formations initiales, continues et postgrades.

Annexe 2 – Index de durabilité

Ce document reprend partiellement la structure et les lignes directrices des normes du *Global Reporting Initiative* (GRI). Il intègre également les thèmes suivis dans le référentiel de durabilité établi par le canton de Genève pour les institutions publiques genevoises (indicateurs dont la référence commence par les lettres « GE »). Les commentaires et compléments viennent préciser ou souligner certaines informations manquantes dans les références. Ils ne sont pas exhaustifs.

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
Détails sur l'organisation			
GRI 2-1-a : Nom		Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).	
GRI 2-1-b : Capital et forme juridique		Établissement de droit public doté de la personnalité juridique et régi par la loi cantonale sur les établissements publics médicaux (LEPM), K 2 05.	
GRI 2-1-c : Lieu du siège		Genève.	
GRI 2-1-d : Lieu des activités		Genève, Suisse, sauf la clinique de Montana située dans le canton du Valais.	
Période, fréquence et point de contact du reporting			
GRI 2-3-a : Période de reporting de durabilité		Reporting annuel. Pour la majorité des données, la période de reporting couvre l'année de référence, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023. Pour les indicateurs 2023 du volet social, la date de reporting est le 31 décembre 2023.	
GRI 2-3-b : Période de reporting financier	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - États financiers 2023 - Rapport de gestion 2023 	Reporting annuel. La période de reporting couvre l'année de référence, du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023.	
GRI 2-3-c : Date de publication du reporting		Mars 2024.	

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
GRI 2-3-d: Point de contact pour les questions relatives aux données de durabilité		Pôle Responsabilité sociale et environnementale : durabilite@hug.ch et +41 79 553 97 22.	
Activités et employés			
GRI 2-6-a: Secteur d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - États financiers 2023 - Missions, Vision, Valeurs 		
GRI 2-6-b: Chaîne de valeur	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - États financiers 2023 - Missions, Vision, Valeurs 	Les HUG fournissent tous les types de soins pour tout le parcours de vie à des patientes et des patients provenant en grande majorité de la région genevoise et lémanique.	ODD 1 ODD 3
GRI 2-6-b: Activités, produits, services et les marchés desservis	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - États financiers 2023 - Missions, Vision, Valeurs 	Les HUG déploient leurs activités dans le canton de Genève et en Valais (clinique de Montana). Les HUG rassemblent neuf hôpitaux publics et deux cliniques.	
GRI 2-6-b: Chaîne d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de gestion 2023 - Charte des fournisseurs - Politique d'achats responsables - Annexe 3, section Pratiques d'achats 	La centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale (CAIB), commune aux hôpitaux universitaires des cantons de Vaud et de Genève, assure l'approvisionnement en biens médicaux, généraux et d'équipements nécessaire au bon fonctionnement des activités des HUG.	ODD 8 ODD 12 ODD 17
GRI 2-6-b: Entités situées en aval de l'organisation		Les HUG fournissent des prestations à l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et aux établissements pénitenciers genevois. Il s'agit notamment de plusieurs milliers de repas préparés annuellement par l'unité de production centrale des HUG.	ODD 17

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
GRI 2-7 : Employés	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Annexe 1, axe Egalité, diversité et inclusion - Annexe 3, section Social 	Faisant partie des plus grands employeurs du canton de Genève, les HUG emploient 12 803 collaborateurs et collaboratrices qui œuvrent au service des patients et patientes.	ODD 8
Gouvernance			
GRI 2-9 et GRI 2-14 : Structure et composition de la gouvernance et Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Gouvernance de la durabilité - Gouvernance de la Transition écologique dans les soins 	La gouvernance de l'institution est présentée dans le rapport annuel. La gouvernance de la durabilité est présentée sur le site internet des HUG : hug.ch/durabilite .	
Stratégie, politiques et pratiques			
GRI 2-22 : Déclaration sur la stratégie de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Stratégie de durabilité 2030 - Plan stratégique Vision 20+5 	La stratégie de durabilité 2030 des HUG et les enjeux climatiques font partie intégrante du plan stratégique Vision 20+5 et de son programme 7 : + d'agilité et de durabilité face aux défis sociétaux adopté par le Conseil d'administration.	ODD 16
GRI 2-23 : Engagements	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Certifications et accréditations - Certifications et labellisations de durabilité - Engagement humanitaire 	<p>Pour attester de la qualité et de la sécurité de leurs prestations, les HUG sont en permanence engagés dans des procédures d'accréditation et de certification.</p> <p>Ils ont aussi obtenu, de manière volontaire, différentes certifications et labellisations dans les domaines de l'égalité salariale, de l'insertion et de la formation professionnelle, de l'alimentation et des économies d'énergie.</p> <p>Les HUG ont également une longue tradition d'engagement dans la médecine humanitaire.</p>	ODD 17

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
GRI 2-23-a : Principe de précaution		Les HUG se sont dotés depuis plus de dix ans d'un système de management des risques et de contrôle interne qui couvre les différentes activités des HUG. La gestion des risques est pilotée par le Conseil d'administration et aborde tant les risques stratégiques, qu'opérationnels, financiers ou pédagogiques.	
Modifications relatives au reporting		Le contenu du présent Index de durabilité qui se réfère aux normes GRI et les indicateurs qui l'accompagnent complètent le rapport annuel 2023 des HUG et s'appuient sur le référentiel cantonal d'indicateurs de durabilité.	
GRI 2-28 : Adhésion à des associations	- Rapport annuel 2023	Les HUG représentent l'association suisse des hôpitaux H+ au Conseil de direction de la Fédération internationale des hôpitaux (FIH-IHF) et du Geneva Sustainability Center for Healthcare.	

Engagement des parties prenantes

GRI 2-29 : Catégories de parties prenantes	- Gouvernance de la durabilité	Les HUG intègrent les préoccupations de leurs parties prenantes.	ODD 16
GRI 2-29 : Objectif de l'engagement des parties prenantes		Les HUG sont à l'écoute des préoccupations de leurs parties prenantes qui peuvent avoir un intérêt direct ou indirect dans les missions de l'hôpital. Les parties prenantes sont notamment associées par le biais de divers instruments, canaux de communication, rencontres qui leur sont destinées et de l'adhésion à des initiatives.	ODD 16
GRI 2-29 : Engagement avec les parties prenantes	- Programme Patients partenaires + 3P	Les HUG entretiennent des relations étroites et un dialogue régulier avec leurs parties prenantes et adaptent les échanges aux intérêts et besoins des différents groupes cités au point 2-29 : Catégories de parties prenantes.	ODD 16

Thèmes pertinents

GRI 3 : Contenu du rapport, périmètres et liste des enjeux		Les HUG n'ont pas réalisé d'analyse de matérialité consolidée en 2023. Les aspects importants du présent document ont été déterminés sur la base d'un état des lieux réalisé fin 2020 combiné à une analyse des ODD pertinents.	
---	--	---	--

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
Energie			
GRI 302-1, 302-2: Consommation énergétique au sein et en dehors de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Réalisations durabilité - Annexe 1, axe Climat et santé - Annexe 3, section Énergie 	Les HUG s'approvisionnent depuis plus de dix ans avec de l'électricité 100% renouvelable. Les HUG exploitent leurs propres centrales thermiques sur les principaux sites. Certains sites de plus petite taille ont recours à de l'énergie provenant de production extérieure (chauffage à distance). Les consommations sont présentées dans l'annexe 3.	ODD 7 ODD 13
GRI 302-4: Réduction de la consommation d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Réalisations durabilité - Annexe 1, axe Climat et santé - Annexe 3, section Énergie 		ODD 7 ODD 13
Eau			
GRI 303-1 et 303-5: Interaction avec l'eau en tant que ressource partagée et Consommation d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 3, section Eau 	Les HUG s'approvisionnent avec l'eau potable du réseau fournie par les Services industriels de Genève (SIG) qui provient principalement du Léman (90%) et des nappes phréatiques (10%). Les HUG ne stockent pas d'eau et utilisent directement l'eau du réseau. La consommation d'eau est présentée dans l'annexe 3.	ODD 6
Biodiversité			
GRI 304-1 et 304-3: Sites dans ou bordant des aires protégées ou riches en biodiversité et Habitats protégés ou restaurés	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisations durabilité - Annexe 1, axe Climat et santé - Annexe 3, section Biodiversité 	Divers sites prioritaires pour la flore et / ou la faune sont inventoriés sur les sites de Cluse-Roseraie, Belle-Idée et Loëx (cf. le site internet du service d'information du territoire à Genève, www.sitg.ch).	ODD 15

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
Émissions de gaz à effet de serre			
GRI 305-1, 305-2, 305-3 et 305-4 : Émissions directes et indirectes de GES (scope 1, 2 et 3) et Intensité des émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan carbone 2023 - Annexe 3, section Émissions de gaz à effet de serre 	Les données 2023 du bilan carbone ont été collectées début 2024.	ODD 13
GRI 305-5 : Réductions des émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan carbone 2023 - Annexe 1, axe Climat et santé - Annexe 3, section Émissions de gaz à effet de serre 		ODD 13
Déchets			
GRI 306-2 : Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Annexe 1, axe Consommation et production durables - Annexe 3, section Déchets 		ODD 12
GRI 306-3, 306-4 et 306-5 : Déchets générés, déchets non destinés et destinés à l'élimination	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Réalizations durabilité - Annexe 1, axe Consommation et production durables - Annexe 3, section Déchets 		ODD 12 ODD 15

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
Mobilité			
GE: Mobilité - déplacements domicile-travail (pendulaires)	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Réalizations durabilité - Certifications et labellisations de durabilité - Plan de mobilité HUG - Annexe 1, axe Climat et santé - Annexe 3, section Mobilité 	<p>Les HUG œuvrent depuis de nombreuses années pour une mobilité plus durable et encouragent leur personnel à la mobilité active ainsi qu'aux changements de pratiques de déplacement.</p> <p>Les HUG se sont doté d'un plan de mobilité dès 2008. Ce dernier est régulièrement évalué et révisé. Le dernier plan d'actions porte sur la période 2019-2023.</p>	<p>ODD 9</p> <p>ODD 11</p>
GE: Mobilité - déplacements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 1, axe Climat et santé - Annexe 3, section Mobilité 		<p>ODD 11</p>
GE: Véhicules d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Réalizations durabilité - Certifications et labellisations de durabilité - Annexe 1, axe Consommation et production durables - Annexe 3, section Mobilité 		<p>ODD 9</p> <p>ODD 11</p>

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
Numérique responsable			
GE: Numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Réalizations durabilité - Certifications et labellisations de durabilité - Annexe 1, axe Consommation et production durables - Annexe 3, section Numérique responsable 	En 2023, les HUG sont le premier hôpital suisse et européen à avoir obtenu le label <i>Numérique responsable</i> INR de niveau 2.	ODD 12 ODD 13 ODD 16
Alimentation durable			
GE: Alimentation durable	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Réalizations durabilité - Annexe 1, axe Consommation et production durables - Annexe 3, section Alimentation durable 	Les HUG produisent annuellement près de 3,4 millions de repas et misent, depuis plus de dix ans, sur les circuits courts, l'approvisionnement local et de saison pour offrir aux patientes et aux patients et au personnel des repas sains, équilibrés et limitant l'impact environnemental.	ODD 12
Évaluation environnementale et sociale des fournisseurs			
GRI 308-1 et 414-1: Nouveaux fournisseurs analysés selon des critères environnementaux et sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 1, axe Consommation et production durables - Annexe 3, section Pratiques d'achats 	Une convention de référencement incluant des exigences de développement durable est signée entre la centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale (CAIB) et les fournisseurs afin de déterminer les termes et conditions particulières selon lesquelles la CAIB assure le référencement des produits et services de fournisseurs au bénéfice des HUG.	ODD 8 ODD 9 ODD 12 ODD 17

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
Emploi			
GRI 401-1 : Recrutement et rotation	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Annexe 1, axe Egalité, diversité et inclusion - Annexe 3, section Emploi 		ODD 8
GRI 401-3 : Congé parental		Quel que soit le modèle familial dans lequel est accueilli l'enfant, les parents travaillant aux HUG disposent de droits identiques. Les collaboratrices et collaborateurs seuls ou en couple avec une autre personne ont droit à un congé maternité, naissance, adoption de 20 semaines rémunérées, à 10 jours de congé parental payés et à 10 jours de congé parental non rémunérés. Un congé parental de deux ans sans traitement peut aussi être accordé à l'un des deux parents.	ODD 5 ODD 8
Formation et éducation			
GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an par employé ou employée	<ul style="list-style-type: none"> - Chiffres-clés 2023 - Annexe 1, axe Egalité, diversité et inclusion - Annexe 3, section Formation et éducation 	L'enseignement est l'une des missions des HUG. En collaboration avec l'université et les hautes écoles, les HUG mettent un point d'honneur à former de nouveaux professionnels, tant dans le domaine de la santé que dans les multiples métiers que l'hôpital recense.	ODD 4 ODD 5 ODD 8
GRI 404-2 : Programmes de mise à niveau des compétences des employés et employées et programmes d'aide à la transition	<ul style="list-style-type: none"> - Réalizations durabilité - Annexe 1, axe Egalité, diversité et inclusion - Annexe 3, section Formation et éducation 	Les HUG encouragent les collaborateurs et les collaboratrices à développer leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel. Ils offrent des formations variées tant internes qu'externes et développent des programmes spécifiques pour l'évolution professionnelle. Les HUG visent également à assurer la relève afin d'atténuer à long terme la pénurie de personnel qualifié.	ODD 4

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
GRI 404-3 : Revue de performances et d'évolution de carrière		<p>La vie professionnelle du personnel des HUG est rythmée par différents bilans qui constituent des moments clés d'échange entre la hiérarchie et l'employé ou l'employée.</p> <p>Ces évaluations sont effectuées après trois mois, au cours de la première année, et avant la nomination, qui survient après les deux premières années. Des entretiens de bilan et de développement sont programmés au moins tous les deux ans, et peuvent être organisés à la demande des employés ou de leur hiérarchie. Des entretiens intermédiaires, de promotion ou de départ font également partie des outils de bilan à disposition.</p>	<p>ODD 4</p> <p>ODD 5</p> <p>ODD 8</p>

Diversité et égalité des chances

GRI 405-1 : Diversité dans les organes de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Annexe 3, section Emploi 		<p>ODD 4</p> <p>ODD 5</p> <p>ODD 8</p> <p>ODD 10</p>
GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Réalizations durabilité - Certifications et labellisations de durabilité - Annexe 1, axe Egalité, diversité et inclusion - Annexe 3, section Emploi 	<p>En 2021, les HUG ont obtenu la certification <i>Equal-Salary</i>. Cette certification est valide jusqu'en septembre 2024.</p>	<p>ODD 4</p> <p>ODD 5</p> <p>ODD 8</p> <p>ODD 10</p>

Indicateurs	Références	Commentaires et compléments	ODD
Lutte contre la discrimination			
GRI 406-1 : Cas de discrimination et mesures correctives prises	<ul style="list-style-type: none"> - Missions, Vision, Valeurs - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Réalizations durabilité - Annexe 1, axe Egalité, diversité et inclusion - Annexe 3, section Emploi 	La valeur relationnelle « Égalité et inclusion » des HUG favorise l'inclusion, en réaffirmant que les différences de genre, d'orientation sexuelle, d'origine, de croyance ou de situation sociale sont une richesse pour l'institution.	ODD 5 ODD 8 ODD 10
Communauté et développement local			
GE : Favoriser l'engagement d'apprentis et apprenties	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport annuel 2023 - Chiffres-clés 2023 - Certifications et labellisations de durabilité - Annexe 1, axe Egalité, diversité et inclusion 	Grâce à leur engagement pour l'intégration de personnes en recherche d'emploi ou en situation précaire, les HUG sont labellisés <i>1+ pour tous</i> depuis 2014.	ODD 4 ODD 8 ODD 17
GE : Favoriser la réinsertion des demandeurs et demandeuses d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Annexe 3, section Communauté et développement local 		

Annexe 3 – Indicateurs de durabilité 2023

Indicateur	Unité	2021	2022	2023		Référence	Remarques
Environnement							
Énergie							
Consommation totale d'énergie	MWh	176 019	149 079	142 276	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Énergie	Concerne le chauffage (gaz et mazout principalement) et l'électricité.
Part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique totale	%	33,2	39,7	40,5	↗	GRI 302-1 : Consommation énergétique au sein de l'organisation	Part d'énergie renouvelable principalement liée aux mix d'approvisionnement électrique.
Consommation totale de chaleur	MWh	120 819	91 321	86 455	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Chaleur	Les HUG exploitent leurs propres centrales thermiques sur les principaux sites. Certains sites de plus petite taille ont recours à de l'énergie provenant de production extérieure (chauffage à distance). Après correction climatique, réduction de la consommation de chauffage de 5% pour l'année de référence par rapport à la même période en 2022. La réduction de plus de 5,1 GWh est principalement due aux mesures d'optimisation des chaufferies des sites de Cluse-Roseaie et de Belle-Idée dont les HUG assurent l'exploitation. Cette économie a été réalisée alors que les surfaces chauffées ont augmenté (ouverture de la Maison de l'enfance et de l'adolescence et extension des urgences adultes).
Gaz	MWh	109 966	83 148	78 151	↘		
Mazout	MWh	8 109	5 576	5 075	↘		
Chauffage à distance	MWh	2 744	2 596	3 229	↗		

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Part renouvelable de la chaleur	%	1,2	1,5	2,1	↗	Part non fossile du chauffage à distance (CAD SIG et CADIOM) = 55,4 %.
Consommation totale d'électricité	MWh	57 064	57 758	55 821	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Électricité Baisse de 3% de la consommation totale d'électricité pour l'année de référence par rapport à la même période en 2022 malgré la mise en exploitation de la Maison de l'enfance et de l'adolescence et de l'extension des urgences adultes. Une réduction de plus de 1,7 GWh d'électricité a été rendue possible sur les sites dont les HUG ont la maîtrise des mesures d'optimisation énergétiques.
Part d'électricité renouvelable	%	100	100	100	=	Depuis plus de 10 ans.
Part d'électricité certifiée « Naturemade Star » dans l'approvisionnement électrique (<i>Vitale vert</i>)	%	40	40	40	=	
Part d'électricité (renouvelable) auto-produite	%	0,6	0,8	0,8	=	464 MWh d'électricité, l'équivalent de la consommation de 155 ménages genevois, ont été produits par les 3 648 m ² de panneaux solaires photovoltaïques.
Part de solaire installé par rapport au potentiel total des toitures	%	12,0	12,0	16,2	↗	Installation de 825 m ² de panneaux solaires photovoltaïques supplémentaires sur deux toitures : celle du bâtiment des Services Généraux (465 m ²) et celle du bâtiment de la Maison de l'enfance et de l'adolescence (360 m ²).

Indicateur	Unité	2021	2022	2023		Référence	Remarques
Eau							
Consommation d'eau (m ³)	m ³	515 324	567 478	574 538	↗	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Eau GRI 303-5 : Consommation d'eau	Pour l'ensemble des sites hospitaliers.
Biodiversité							
Surfaces vertes	m ²	236 136	236 136	236 136	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Biodiversité	
Surface de toitures végétalisées (m ²)	m ²	2 410	2 410	5 245	↗	GRI 304-3 : Habitats protégés ou restaurés GRI 304-1 : Sites dans ou bordant des aires protégées ou riches en biodiversité	Les toitures végétalisées de la Maison de l'enfance et de l'adolescence (1 550 m ²), de l'extension des urgences adultes (900 m ²) et du bâtiment GIBOR (Groupe IRM Bloc Opérateur Rythmologie : 385 m ²) ont été installées.
Part des surfaces herbeuses / imperméables	%	44	44	44	=		Indice des surfaces vertes calculé selon les m ² de surface vertes et les m ² de toitures végétalisées divisés par les m ² totaux des parcelles HUG – les m ² de cadastre forestier (gérés par l'office cantonal de l'agriculture et de la nature) et les m ² de surface hors gestion HUG (prairies de fauche effectuée par un prestataire externe).
Labélisation Bio pour la gestion des espaces verts	oui / non	non	non	non	=		Depuis le 1 ^{er} janvier 2022, les HUG visent à obtenir la certification Bourgeon BIO SUISSE®. Une période de reconversion de deux ans est requise avant la candidature à la certification.

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Surface végétalisées favorables à la biodiversité certifiée	%	0	2	5	↗	Plusieurs aménagements ont été réalisés sur les sites de Cluse-Roseaie, de Loëx, de Jolimont, de Belle-Ideé et de Trois-Chêne pour correspondre aux exigences de la certification Bourgeon BIO SUISSE®.
Émissions de gaz à effet de serre						
Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1)	t CO ₂ -eq	30 711	27 187	18 873	↘	GRI 305-1, 305-2 et 305-3 : GES émissions directes et indirectes (scope 1, 2 et 3)
						<p>Émissions directes comptabilisées pour l'année de référence.</p> <p>Diminution des émissions du scope 1 grâce à la réduction de la consommation de chauffage, à la suppression totale de l'usage du desflurane (gaz anesthésique à très fort impact climatique), à la réduction de l'usage d'isoflurane (autre gaz anesthésique à fort impact climatique : - 77% par rapport à 2022) et à la réduction de l'usage du protoxyde d'azote (-37% par rapport à 2022). Une réévaluation de certains facteurs d'émissions contribue également à la réduction.</p> <p>Pour les gaz médicaux dont les émissions sont réparties entre le scope 1 et 3, certains gaz ont été ajoutés dans la comptabilité carbone du scope 1 en 2023. Il s'agit notamment de gaz médicaux utilisés en ophtalmologie et de bronchodilatateurs commandés à plusieurs milliers d'exemplaires.</p>

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 2)	t CO ₂ -eq	10 780	7 664	5 541	↘	<p>Émissions indirectes liées aux consommations d'électricité et de chauffage à distance comptabilisées pour l'année de référence.</p> <p>Diminution des émissions du scope 2 grâce à la réduction de la consommation d'électricité et à l'augmentation de la production d'électricité photovoltaïque. La baisse est également due à l'intégration d'un facteur d'émission plus précis pour l'électricité (facteur d'émission genevois).</p>
Émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3)	t CO ₂ -eq	67 707	65 203	84 589	↗	<p>Autres émissions indirectes comptabilisées pour l'année de référence.</p> <p>Augmentation des émissions du scope 3 due aux nouvelles constructions mises en exploitation en 2023 (Maison de l'enfance et de l'adolescence, extension de la cafétéria de la pédiatrie et des ateliers biomédicaux), à l'élargissement du périmètre d'évaluation des émissions du scope et à la réévaluation de certains facteurs d'émission. Les données ajoutées concernent notamment des gaz utilisés en ophtalmologie, des bronchodilatateurs, des achats de produits chimiques et des achats de certaines catégories d'articles médicaux qui n'étaient pas comptabilisés les années précédentes.</p>

Indicateur	Unité	2021	2022	2023		Référence	Remarques
Émissions de CO ₂ -eq réduites grâce à des mesures de réduction de la consommation de chaleur (en tonnes)	t CO ₂ -eq	0	0	0		GRI 305-5 : Réductions d'émissions de GES	Les économies de chauffage relevées en 2023 (cf. Annexe 3, section Énergie) n'ont pas fait l'objet de certification CO ₂ et ne peuvent pas être comptabilisées dans cette rubrique.
Déchets							
Poids total des déchets	t	5 874	5 465	5 239	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Gestion des déchets GRI 306-3, 4 et 5 : Déchets générés, déchets destinés et non destinés à l'élimination	Données comptabilisées pour l'année de référence.
Déchets incinérés	t	2 172	2 288	2 329	↗		Les déchets les plus recyclés sont le papier-carton (645 tonnes), les déchets alimentaires (414 tonnes) puis les métaux (239 tonnes).
Déchets recyclés	t	1 176	1 846	1 943	↗		
Déchets médicaux	t	518	396	396	=		
Autres déchets spéciaux	t	88	77	69	↘		
Déchets de chantier	t	1 320	858	502	↘		
Taux de recyclage des déchets	%	45,0	45,0	45,5	↗	GRI 306-2 : Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Taux de recyclage = déchets recyclés industriels / total déchets industriels.

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Mobilité						
Déplacements domicile-travail						
Véhicules individuels motorisés (voiture)	%	41	28	28	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Mobilité, déplacements domicile-travail (pendulaires) Parts modales établies grâce aux enquêtes mobilité réalisées tous les cinq ans combinées avec les lieux de résidence du personnel. Les données 2023 se basent sur l'enquête mobilité 2022. Les données antérieures se basent sur l'enquête mobilité 2017. Les données représentent l'ensemble des sites HUG. La mobilité durable (P+R, covoiturage, transports publics, vélos et marche représentent 60% des déplacements domicile-travail aux HUG (+10% par rapport à l'enquête mobilité 2017). Les transports individuels motorisés (voiture et 2 roues motorisées représentent 40% (-10% par rapport à 2017)). Données comptabilisées pour l'année de référence.
2 roues motorisées (moto / scooter)	%	10	11	11	=	
P+R/P+B	%	4	4	4	=	
Covoiturage	%	5	3	3	=	
Transports publics (train/ bus)	%	21	26	26	=	
Vélo (tous types)	%	15	22	22	=	
Marche	%	5	6	6	=	
Déplacements professionnels						
Voiture	km	338 904	301 024	162 566	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Mobilité, déplacements professionnels et indicateurs spécifiques à l'institution Indicateurs qui renseignent sur les km parcourus par mode de déplacement par zones géographiques : Genève, Suisse et Europe. Données comptabilisées pour l'année de référence.
Transports publics	km	264 398	1 802 708	1 655 324	↘	
Avion	km	177 988	1 581 849	2 417 385	↗	

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Flotte véhicules HUG						
Véhicules et engins légers thermiques	unité	111	111	106	↘	Véhicules et engins dont le poids total est inférieur à 3,5 tonnes. Il s'agit des véhicules sanitaires légers (VSL) pour le transport des patientes et des patients, des voitures et camionnettes qui circulent à l'extérieur des bâtiments et qui permettent la logistique, en particulier le transport du linge, des repas ou encore des déchets. En 2023, cinq véhicules n'ont pas été remplacés. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Véhicules et engins légers électriques	unité	142 dont 4 véhicules et 138 engins	143 dont 4 véhicules et 139 engins	142 dont 3 véhicules et 139 engins	↘	Véhicules et engins électriques dont le poids total est inférieur à 3,5 tonnes. Il s'agit de voitures et camionnettes qui circulent à l'extérieur des bâtiments. Les engins électriques qui circulent dans les souterrains de Cluse-Roseraie sont aussi comptabilisés. Ils permettent la logistique, en particulier le transport des patientes et des patients, du linge, des repas ou encore des déchets d'un site à un autre de Cluse-Roseraie. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Véhicules utilitaires thermiques	unité	8	8	8	=	Véhicules et engins dont le poids total est supérieur à 3,5 tonnes. Il s'agit des huit camions qui permettent le transport du linge, des repas ou encore des déchets entre les différents sites hospitaliers. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Véhicules utilitaires électriques	unité	0	0	0	=	Véhicules et engins électriques dont le poids total est supérieur à 3,5 tonnes. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Vélos / vélos électriques	unité	427	437	465	↗	Flotte VEL'HUG de vélos et VAE extérieurs en libre-service et vélos internes disponibles dans les souterrains du site de Cluse-Roseraie. Inventaire au 31 décembre de l'année de référence.
Numérique responsable						
Labélisation Numérique responsable	oui / non	non	non	oui	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Numérique	Obtention de la labellisation <i>Numérique responsable</i> de niveau 2 en mai 2023. Labellisation attribuée pour une durée de trois ans.

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Alimentation durable						
Indice Genève Région – Terre Avenir (GRTA) par catégorie consommée	indice GRTA				Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Alimentation durable	Marque de garantie qui permet de mesurer la quantité de marchandises certifiées GRTA.
Féculents	%	69	58	58	=	La baisse des indices est liée à des difficultés d'approvisionnement dans les filières locales pour certaines denrées en 2023.
Fruits et légumes	%	45	30	19	↘	
Protéines	%	3	4	2	↘	
Produits laitiers	%	20	28	22	↘	
Produits d'épicerie	%	7	31	19	↘	
Part de légumes GRTA	%	40	40	40	=	
Part des restaurants collaborateurs labellisés GRTA	%	100	100	100	=	Tous les restaurants du personnel, l'unité centrale de production et la cuisine pour les patients de Cluse-Roseaie sont labellisés.
Pourcentage de viande suisse sur l'ensemble de la viande achetée	%	72	73	79	↗	Le reste provient majoritairement de France.
Produits frais de saison	%	90	90	90	=	Produits frais de saison de 4 ^e gamme (lavés et épluchés).

Indicateur	Unité	2021	2022	2023		Référence	Remarques
Économie							
Pratiques d'achats							
Nombre total de fournisseurs	unité	4 769	4 920	4 845	↘	GRI 2-6-b : Chaîne de valeur	Nombre de fournisseurs inscrits auprès de la centrale d'achats et d'ingénierie biomédicale (CAIB) avec lesquels les HUG ont eu des échanges commerciaux pendant l'année de référence.
Part des fournisseurs actifs dans le secteur de la santé	%	49	45	47	↗		Données basées sur la proportion des dépenses faites dans le secteur de la santé pour l'année de référence.
Part des fournisseurs basés en Suisse	%	82	79	84	↗		Fournisseurs qui ont une adresse contractuelle en Suisse et avec qui un échange commercial a eu lieu durant l'année de référence.
Part de dépenses réalisées auprès d'entreprises basées en Suisse	%	98	92	97	↗		Données basées sur le chiffre d'affaires facturé hors taxe (HT) des fournisseurs ayant une adresse contractuelle en Suisse divisé par le chiffre d'affaires global des commandes passées pendant l'année de référence.
Nombre de conventions de référencement incluant des exigences de développement durable	unité	286	286	286	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Achats responsables	Conventions de référencement signées par les fournisseurs qui intègrent des principes du développement durable.
Taux d'appel d'offre intégrant des critères du développement durable	%	N/A	50	75	↗	GRI 308-1 et 414-1 : Nouveaux fournisseurs analysés selon des critères environnementaux et sociaux	

Indicateur	Unité	2021	2022	2023		Référence	Remarques
Social							
Emploi							
Taux d'absence par nature de l'absence (hors maternité)	%	9,0	10,1	9,2	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Bien-être et conditions de travail	Pourcentage de jours non travaillés par nature de l'absence (hors congé maternité). Valeurs arrondies à la décimale supérieure. Données au 31 décembre de l'année de référence.
dont :							
- Taux d'absence maladie sans prématernité	%	6,3	7,2	6,4	↘	GRI 403-10 : Maladies professionnelles	
- Taux d'absence prématernité	%	0,9	0,8	0,8	=	GRI 403-9 : Accidents professionnels	
- Taux d'absence pour accidents professionnels	%	0,3	0,3	0,4	↗		
- Taux d'absence pour accidents non-professionnels	%	1,1	1,3	1,1	↘		
- Autres absences (naissances, décès d'un proche, mariage, service militaire, déménagement, etc.)	%	0,4	0,5	0,5	=		
Nombre total de collaboratrices	unité	8 784	8 773	8 754	↘	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Bien-être et conditions de travail	Données au 31 décembre de l'année de référence.
Nombre total de collaborateurs	unité	4 008	4 015	4 049	↗		
Part de femmes dans l'organisation	%	68,7	68,6	68,4	↘	GRI 2-7 : Employés	
Part des hommes dans l'organisation	%	31,3	31,4	31,6	↗		
Part des femmes à temps partiel	%	51,8	52,0	52,3	↗		

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Part des hommes à temps partiel	%	18,8	19,9	21,1	↗	
Part de cadres à temps partiel	%	18,4	20,5	20,4	↘	
Part de femmes siégeant au Comité de direction	%	29,0	25,0	25,0	=	
Part des femmes parmi les cadres supérieures (>cl. 23)	%	48,7	49,0	48,9	↘	Classe salariale 23 de la LTrait : B 5 15 – Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers. Sont considérés dans cet indicateur les cadres supérieurs à partir de la classe 23.
Part des femmes parmi les cadres intermédiaires et inférieurs	%	57,7	57,2	57,6	↗	Classe salariale 23 de la LTrait : B 5 15 – Loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers. Sont considérés dans cet indicateur les cadres intermédiaires et inférieurs jusqu'à la classe 22. Il est entendu par fonctions d'encadrement, les collaboratrices et collaborateurs ayant une personne au moins sous leur responsabilité hiérarchique.

Indicateur	Unité	2021	2022	2023		Référence	Remarques
Age moyen du personnel	années	43,5	43,4	43,5	↗	Bilan social de l'Etat et des institutions autonomes de Genève	Les HUG considèrent la diversité des profils, des origines et des générations au sein des équipes comme une richesse pour l'institution. En 2023, 104 nationalités étaient représentées aux HUG.
Nationalités représentées	unité	108	102	104	↗		
Répartition des effectifs par nationalité Suisse	%	48,8	48,6	49,1	↗	GRI 2-7 : Employés	
Répartition des effectifs par nationalité AELE+UE	%	47,6	47,6	46,9	↘		
Répartition des effectifs par nationalité Autres pays	%	3,6	3,8	3,9	↗		
Écart salarial entre hommes et femmes	%	0,3	0,3	0,3	=	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Bien-être et conditions de travail GRI 405-2 : Ratio du salaire de base et rémunération homme-femme	Les HUG ont obtenu la certification <i>Equal Salary</i> en 2021. Cette certification est valide jusqu'en septembre 2024.

Formation et éducation

Nombre de jour de formation par employé et employée*	unité	N/A	1,2	1,3	↗	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Développement des compétences	*Nouvel indicateur cantonal qui remplace l'indicateur « Part des collaborateurs ayant suivi une formation de deux jours (y.c. en ligne) au moins au cours de l'année précédente (%) »
Part des collaborateurs et collaboratrices ayant suivi une formation de deux jours (y.c. en ligne) au moins au cours de l'année précédente	%	5	8	12	↗	GRI 404-1 : Nombre moyen d'heures de formation annuel par employé	En 2023, 145 000 heures de formation continue ont été dispensées par le centre de formation et compétences dont 18% via support numérique (27 100 heures).

Indicateur	Unité	2021	2022	2023	Référence	Remarques
Communauté et développement local						
Taux d'apprentis et apprenties sur l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices exerçant des métiers faisant l'objet de CFC	%	3,5	3,3	3,6	↗	Référentiel de durabilité du canton de Genève pour les institutions publiques : Création d'emplois Nombre d'apprentis et apprenties au 1 ^{er} septembre de l'année de reporting rapporté au nombre de collaborateurs et collaboratrices exerçant des métiers faisant l'objet d'un CFC.
Nombre d'apprentis et apprenties (soins et hors soins)	unité	206	195	213	↗	Les apprentis et apprenties se forment dans 23 métiers différents.
Entrées de personnes inscrites à l'office cantonal de l'emploi (fixes et auxiliaires)	unité	199	151	162	↗	Les données ci-contre comptabilisent à la fois les postes fixes et les postes auxiliaires. L'insertion de personnes au chômage passe souvent par des recrutements dans des postes auxiliaires, qui peuvent déboucher sur des engagements dans des postes fixes.

N/A : donnée non disponible

Des indicateurs économiques supplémentaires sont consultables dans les Chiffres-clés 2023, les États financiers 2023 et le Rapport de gestion 2023.

Des indicateurs sociaux supplémentaires sont disponibles dans le Bilan social de l'Etat et des institutions autonomes 2023.

Les remarques viennent préciser ou compléter les définitions des indicateurs ou fournir des indications complémentaires sur les données.